

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 septembre 2008

REVENUS DU TRAVAIL - (n^o 1096)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENTSN^{os} 747 à 767

présentés par
M. Eckert
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

ARTICLE 4

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« VII. – Un bilan d'évaluation annuel des dispositifs ciblés d'exonération des cotisations de sécurité sociale est transmis au Parlement avant l'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il doit être procédé à l'évaluation régulière des dispositifs d'exonérations ciblées, permettant d'apprécier de leur pertinence au regard des conditions d'emploi, de mesurer les effets d'aubaine pour les entreprises, l'effet dit « trappe à bas salaires » contraire à l'effort de qualification et d'innovation des emplois (dénoncé notamment par les rapports de la Cour des comptes) et d'examiner s'il convient de maintenir ou de modifier ces dispositifs.

Ces amendements identiques ont été déposés par 21 membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche :

Adt n^o de M. Eckert
Adt n^o de M. Vidalies
Adt n^o de M. Cahuzac
Adt n^o de Mme Touraine
Adt n^o de Mme Lemorton
Adt n^o de M. Dussopt
Adt n^o de M. Juanico
Adt n^o de M. Rogemont
Adt n^o de M. Gille
Adt n^o de M. Brottes
Adt n^o de M. Mallot
Adt n^o de Mme Hoffman-Rispal
Adt n^o de M. Dolez
Adt n^o de M. Issindou
Adt n^o de Mme Fioraso
Adt n^o de M. Bapt
Adt n^o de M. Balligand
Adt n^o de Mme Pinville
Adt n^o de Mme Langlade
Adt n^o de M. Liebgott
Adt n^o de Mme Oget